



SYNTHESE

Etude Socio culturelle du massif du Mont Viso

SOMMAIRE

**Partie I :
Historique Transfrontalier P3**

**Partie II :
Inventaire des patrimoines de la zone d'étude P8**

**Partie III :
Diagnostic socioculturel et perspectives P13**

PREMIERE PHASE

HISTORIQUE TRANSFRONTALIER

Le territoire étudié, celui que nous connaissons aujourd'hui, avec ses lignes de force, son armature géopolitique et culturelle, est la résultante d'une longue histoire et de représentations. Nous avons d'une part l'histoire écrite, savante, et d'autre part la mémoire populaire, qui choisit dans l'histoire écrite sa matière première, et élabore des représentations. Ces deux visions sont complémentaires. Dans la perspective des phases d'étude ultérieures, socioculturelle notamment, nous ne pouvons les dissocier.

Il nous a paru que l'espace d'étude était structuré selon **trois rythmes de parcours**.

1/ Le passage.

Des quelques groupes humains attestés à la période du Bronze final, implantés sur des hauteurs plutôt que dans les vallées inhospitalières, on peut seulement dire qu'ils se déplaçaient. Plus récemment, c'est la traversée de l'espace, son rattachement de ce fait à des entreprises de conquêtes, qui marque le début de son histoire. Le passage, réel ou légendaire d'Hannibal (l'an 218 avant notre ère), provoque l'intérêt des Romains pour les Alpes. Des itinéraires, des cartographies sommaires dessinent des massifs et des chaînes de montagne.

Jusqu'au Moyen-âge, les gorges du Guil semblent le principal obstacle. Les Queyrassins accèdent plus facilement au Briançonnais, notamment dans le cadre de la fédération des Escartons, par les cols (Malrif, Péas, Izoard, Ayes) que par le chemin du Guil.

Les opérateurs militaires se chargent de déjouer ces routines. Durant les guerres de religion, Lesdiguières et ses troupes empruntent à peu près tous les passages possibles, par les cols ou les vallées.

Toujours savoyarde, la vallée de Barcelonnette est une porte facile sur l'Italie que François 1^{er} emprunte en 1515, par le col de Vars puis celui de Larche.

En 1692, l'envahisseur cette fois est savoyard. Il use de toutes les voies d'invasion possible : Larche et Vars d'une part, le col Lacroix d'autre part. Le parti venu de Vars évite Guillestre et file sur Embrun. Celui descendu du haut Queyras bute sur Fort-Queyras qu'il contourne par la vallée de l'Aigue Blanche et Ceillac, avant de prendre Guillestre.

Au XIX^e siècle, mais en fait depuis Vauban et en dépit de Fort Queyras, la zone du haut Guil est considérée comme peu défendable. L'envahisseur est attendu au débouché sur la Durance, bloqué par Mont-Dauphin. S'organisent les rocadés des grands cols (Izoard, Vars) qui donnent consistance à la ligne de défense.

L'espace géopolitique ainsi conçu comprend une poche (le haut Queyras) et des points forts, soit une homogénéité complexe.

L'ouverture de la route de la combe du Guil au milieu du XIX^e siècle rompt l'isolat du haut Guil, tourné vers l'Italie, donnant plus de consistance à la frontière.

2/ L'échange.

Si l'on s'éloigne du regard militaire sur le pays, regard pragmatique et sans nuance, mais d'un effet certain sur les mentalités, et qu'on adopte un regard commercial ou micro-commercial, le paysage est tout autre. Quoique soumis à la saison, le mouvement est permanent. Il y a des dates mais elles définissent les fourchettes de temps dans lesquelles les activités se sont développées : les Escartons (1343-1790), le tunnel de la Traversette (1480). On est Piémontais d'un côté, Français de l'autre, mais souvent parent. Selon les spécialités des uns des autres, on exerce de part ou d'autre de la frontière.

Vers le sud, l'Ubaye est la place avancée des denrées provençales. C'est aussi, comme le haut Guil, un isolat dont les habitants sont sans cesse en mouvement. Ils vendent du grain de semence aux sanvéranais qui leurs vendent des clous et autres objets de l'artisanat du fer.

Au plan des représentations, on note l'hésitation entre la déploration de la pauvreté paysanne et la célébration des immigrés venus se faire reconnaître au pays (de Paris, Lyon, d'Amérique du sud).

3/ Les migrations

Au-delà des entreprises du commerce, la société de l'espace d'étude se caractérise par sa mobilité, en fonction de situations locale, régionale voire nationale.

Les relations familiales - mariages, alliances - constituent une première cause de migration, de vallée à vallée, au-delà de la frontière s'il le faut.

Les traditions pastorales constituent un mode de vie à part entière dont la mobilité est l'un des principes. Elles manifestent, par delà leur variété, une faculté d'adaptation et d'innovation vis-à-vis de l'environnement, la mise en œuvre de techniques élaborées (d'élevage, d'irrigation). Dans certains cas, ces déplacements pastoraux s'entrecroisent avec des déplacements pour la viticulture ou l'arboriculture. Ce mode de vie qui met en jeu toute la famille et demande une main d'œuvre importante est susceptible de se dérégler, de se simplifier, voire de cesser totalement si d'autres activités prélèvent une part trop importante de force de travail. Et quand l'hiver laisse libres les forces vives d'aller travailler en plaine, pour une migration temporaire, le printemps et ses travaux exige impérativement leur retour. C'est le sens de la famille contre celui de l'aventure, de l'entreprise, un équilibre instable, une tension fragile. Ici ou là le système a perduré en réduisant toujours ses moyens humains, jusqu'au point d'arrêt.

Les moyens de communication (la route du Guil par exemple) rendant d'abord plus homogène l'espace, dans un deuxième temps facilitent l'alignement sur les espaces régionaux et nationaux. Les petites exploitations minières ou la viticulture, pour ne citer que deux exemples, en font les frais.

A travers ce mouvement intense, l'espace d'étude, qu'il vienne de l'ancienne Provence ou du vieux Dauphiné, que les routes y soient rectilignes ou courbes, a une cohésion historique, une cohésion d'usages humains et de représentation. L'étude de la toponymie, comme traduction des pratiques du sol et de maîtrise de la nature, comme trace d'une sociabilité, en est l'illustration.

Passages, échanges et migrations ont eu des impacts sur le territoire. Ils en ont façonné une représentation. Il s'agit d'une construction intellectuelle qui associe le réel historique, des données factuelles mais aussi les légendes et l'imaginaire.

- Un impact sur l'organisation militaire du territoire.

Le rôle des communautés est reconnu dans la défense de la frontière. Des privilèges leur sont accordés en ce sens. Le système de défense, à la suite de l'invasion de 1692, se situe principalement hors des vallées. De nouveaux axes de déplacement, par les cols, sont créés.

- Un impact économique.

Trois des Escartons étant situés sur le versant italien, l'économie se faisait largement par-dessus les montagnes (jusqu'au traité d'Utrecht, en 1713, qui rapporte la frontière à sa position d'aujourd'hui). Avant l'ouverture de la route du Guil, Abriès et Château Ville-Vieille, avec leurs foires, étaient encore largement tournées vers l'Italie. Les communes d'en-haut, non tributaires de cette route, nouaient des relations avec les communes d'en-bas (vignes, arbres fruitiers).

- L'ouverture des routes accélère des mouvements de transformation déjà amorcés. Ce ne sont pas seulement des machines à homogénéiser, mais, a contrario, des équipements qui peu à peu sont maîtrisés par les habitants.

Passages, échanges et migrations ont eu des effets sur l'organisation et l'évolution de la société :

- **Au plan de la culture matérielle**, les influences artistiques et artisanales partagées sont nombreuses (peintures murales, cadrans solaires, travail du bois, de la pierre selon les veines de marbre rose et vert) ;
- **Au plan de la sociabilité au travail ou pour la gestion des affaires publiques**. La multiplication des coopératives (pastorales) a pu s'appuyer sur le souvenir de la solidarité issue des Escartons. Ces mêmes Escartons

ont pu inspirer la création des SIVOM, ancêtres des communautés de communes.

- **Au plan économique.** Sur les traces des Vaudois, les écrivains anglais ont donné les rudiments d'un tourisme religieux. Peu après, plusieurs auteurs se sont appliqués à décrire, au plan de l'alpinisme, ces massifs peu connus. Les ethnologues ont photographié, ont collecté des objets avec un effet certain sur l'artisanat local ainsi encouragé.

- **Au plan des représentations** et des manières dont l'espace d'étude est décrit, appréhendé et vu de l'extérieur.

Ces représentations se développent hors de tout ordre de grandeur avec la réalité. Aujourd'hui elles peuvent être des icônes dans un monde d'icônes. Citons, pêle-mêle, le passage d'Hannibal, la "République" des Escartons, les Vaudois, les Mexicains...

DEUXIEME PHASE

INVENTAIRES ET TERRITOIRES

L'objectif de cette phase d'étude est de faire le point sur la connaissance des différents patrimoines présents au sein de l'espace étudié. A côté du recensement et de la localisation de ces différents patrimoines seront mentionnés les pratiques (par exemple de mise en valeur), les acteurs et les cadres administratifs officiels ou pas, les lignes de force qui structurent le territoire.

Dans plusieurs domaines des inventaires existaient déjà, réalisés par le Parc Naturel Régional du Queyras (églises, chapelles, cabanes pastorales), dans le cadre d'inventaires nationaux (archéologie) ou bien dispersés dans divers ouvrages (cadrans solaires). Des associations du patrimoine ont recensé dans le cadre de leur activité plusieurs types d'équipements (fours, fontaines, câbles à foin). Ce matériau abondant mais peu homogène dans ses protocoles de collecte, a été complété par nos propres enquêtes. L'ensemble de ces informations constitue le présent rapport. Distincte mais alimentée par lui, une base de donnée a été proposée pour homogénéiser l'information. Des dossiers communaux récapitulent, sous forme de fiches, les informations relatives à chaque commune.

Nous avons jugé utile, en préambule, de faire l'historique de l'activité d'inventaire dans la zone d'étude. Voilà plus d'un siècle que les premiers inventaires ont été réalisés, avec des critères de définition du patrimoine qui ne sont plus ceux d'aujourd'hui. La notion s'est en effet largement ouverte. Il y a un siècle, dans une société agro-pastorale malgré son déclin, le patrimoine productif n'était pas l'objet de considération. De nos jours, dans une société dominée par le secteur tertiaire, il en fait partie intégrante. Le temps où ce patrimoine était effectivement productif n'est pas si lointain. Il peut donc éclairer les relations sociales et les pratiques pour peu qu'on interroge les anciens, continuateurs de la tradition ou des jeunes voulant perpétuer les gestes d'usage d'un outil, d'une machine, d'une culture.

Inventorier, dresser des listes, définir des nomenclatures a été fait selon diverses orientations. Certaines enquêtes étaient des applications locales d'instructions nationales. Certaines appartiennent aux grandes synthèses dont les géographes de la première partie du XX° siècle ont eu la spécialité. D'autres encore ont pu avoir comme origine la passion d'un homme pour le territoire, comme ce fut le cas d'Hippolyte Müller. On dispose aujourd'hui, pour certaines communes, des travaux de "l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France." De certains inventaires on peut dire qu'ils sont clos, que plus aucun élément ne viendra les enrichir. L'inventaire du territoire militaire paraît ainsi achevé. En revanche, celui du territoire archéologique peut s'enrichir à l'occasion d'une découverte ; celui des peintures murales peut aussi s'augmenter d'éléments nouveaux révélés par des travaux. Celui des cadrans solaires, s'il ne peut s'enrichir d'éléments anciens, très périssables, s'agrandit chaque année de réalisations nouvelles.

On voit que certaines séries patrimoniales sont closes et que d'autres sont en régression (menacées par divers agents, comme les pressoirs démontés lors de la transformation des maisons), d'autres encore sont en expansion. Certaines séries sont mieux connues que d'autres, voire à peine effleurées ou encore à l'état de gisement. C'est le cas du patrimoine productif.

Domaines d'inventaires du document

- **Archéologie**

- **Fortifications.**

Analysés par zones (Queyras, Guillestrois, Briançonnais; Ubaye), ces vestiges (du moyen âge au XX° siècle) sont aussi des cadres du territoire et du paysage.

- **Territoires économiques.**

Tous les types de migration n'ont pas laissé des traces patrimoniales aussi monumentales que celles bâties par les commerçants enrichis de retour au

pays. Les entreprises plus modestes témoignent à leur manière d'une pratique et d'une maîtrise du territoire.

- **Territoires d'élevage.**

Dans tout l'espace d'étude, le pastoralisme est un mode de vie au sens le plus large du terme. Chaque commune a sa solution pour répondre à la question de l'ubiquité (être aux champs et à l'alpage), faite d'ingéniosité et d'adaptation.

- **Patrimoine culturel.**

Après l'étude des cadrans solaires et des peintures murales, qui sont des objets d'art par construction, on étudie les objets, originellement appartenant au patrimoine productif, et qui ont été hissés au rang d'objets d'art, à savoir les objets en bois sculptés, originaires pour la plupart du Queyras.

Les collections publiques ainsi que quelques collections privées sont citées.

- **Patrimoine religieux.**

Ce chapitre apporte des compléments à l'inventaire existant à savoir les églises et les chapelles.

Le petit patrimoine religieux (objets, sculptures, vêtements sacerdotaux, calvaires, etc) autre que les peintures murales, est détaillé selon les informations disponibles.

- **Patrimoine productif.**

La société traditionnelle ne posait pas entre le travail et le non-travail (loisirs, vie privée) les limites qu'on connaît aujourd'hui. Beaucoup d'activités - même d'apparence relationnelles ou festives comme les veillées - ont un arrière-plan productif. De la sorte le patrimoine productif englobe les plus petits ustensiles de la vie quotidienne - comme un couteau à sculpter par exemple - et les plus volumineux, comme une forge ou un moulin, ainsi que ce qui ressort de l'usage de l'un et de l'autre : un objet

décoré, un outil, de la farine... Toute la vie quotidienne est imprégnée de temps productif.

Les petits objets ont été mentionnés dans le chapitre "Patrimoine culturel" et les chalets d'alpage au chapitre "Territoire d'élevage". Ce chapitre comprend : fours à pain, moulins, pressoirs, celliers, fruitières, fours à chaux, canaux d'irrigation, forges, carrières, mines, petites exploitations industrielles, équipements touristiques pionniers...

- **Patrimoine issu de l'oralité.**

Même si elle a été effectuée tardivement, la collecte des contes et chansons populaires est riche. Sont cités les contes appartenant au répertoire des conteurs locaux d'une part ou comportant une référence géographique à l'espace d'étude d'autre part.

- **Territoires intercommunaux.**

Héritières déclarées des Escartons, les structures intercommunales d'aujourd'hui, quels que soient leur statut et leur ambition, ont une incidence sur les modes d'utilisation du territoire, sur la perception qu'en ont les habitants, sur leurs pratiques et les dynamiques.

- **Evénements culturels.**

Il y en a à tous les échelons, hameau, village, vallée. Certains de ces événements thématiques (musique, livre, conte) dépassent ces cadres.

- **Territoires sportifs.**

Tracés, réseaux, épreuves concourent à la construction du territoire. Autour du sentier GR 5 historique, les variantes se sont multipliées. Mais à ski de fond ou de randonnée, à raquette, à vélo, d'autres itinéraires ont été créés.

- **Approche toponymique.**

A partir du cadastre moderne, (collecté intégralement sur six communes), et d'ouvrages classiques, on propose une lecture des noms de lieux

classés selon qu'ils caractérisent la forme du terrain, sa nature selon son utilisation, son exposition, la propriété, les constructions, une zone humide, le type de végétation, la présence d'animaux, un nom propre.

Il se dégage de cette approche une grande unité linguistique du territoire.

- **Compléments bibliographiques.**

Rappel des inventaires et des grandes synthèses dont a été extraite une partie des informations contenues dans le rapport.

TROISIEME PHASE

DYNAMIQUE SOCIOCULTURELLE

L'objectif de cette dernière phase est d'identifier la dynamique socioculturelle présente sur le territoire de la zone d'étude, ses acteurs et leur articulation entre eux, leurs habitudes ou volonté de travailler ensemble à l'échelle de la zone d'étude, les différents partenariats noués et ce afin d'identifier une dynamique actuelle ou potentielle de travail en commun dans une perspective de territoire élargi. Enfin sur la base des éléments patrimoniaux, historiques, socioculturels existants précédemment décrits, pouvoir déterminer des types et perspectives de projets à développer.

Le territoire de la zone d'étude comprend cinq entités intercommunales, deux territoires de projets, ainsi qu'une diversité d'acteurs.

La démarche a été de faire abstraction de ces limites – même si elles ont servi de cadre, afin de mettre en exergue les actions réalisées ainsi que les projets menés dans une perspective de coopération territoriale.

Etat des lieux

Du côté des territoires, un même constat est établi sur l'ensemble du territoire d'étude de volonté de qualité d'accueil des populations, d'insertion et de vie locale, passant par une offre socioculturelle présente et dynamique. Jeunesse, services au public et à la personne, expressions artistiques, accès aux animations et activités, développement des équipements et infrastructure, transmission et connaissance du patrimoine, connaissance des acteurs mises en réseau... sont autant d'éléments ciblés et à prendre en compte pour le développement d'actions.

Ces thématiques devraient être relayées par des acteurs présents et dynamiques présents sur le territoire d'étude. En effet celui-ci se caractérise par une bonne structuration locale même si à contrario les liens établis sont plutôt timides et émergents entre les acteurs des territoires : ces liens sont issus de la coopération transfrontalière, de partenariats liés

à l'environnement ou liés à des espaces de projets ou de projets économiques, ou de jumelages. Qu'en est-il ?

Les acteurs socioculturels

Le développement socioculturel n'est pas une priorité des instances intercommunales dans le sens où il n'existe pas de projet véritable autour de la culture. La compétence culture des structures intercommunales est réduite aux enseignements artistiques, des projets annexes sont développés par le biais de programmes, mais cela ne rentre pas dans une stratégie culturelle. Par contre, ces instances s'appuient sur des acteurs présents et dynamiques sur le territoire, que sont les associations diverses, en leur déléguant certaines missions ou en leur versant des subventions. Les instances intercommunales ont un rôle d'accompagnement d'actions et d'événements plus que d'impulsion.

Les associations, à vocation intercommunale, communale, de quartier, jouent un rôle majeur dans le développement d'actions patrimoniales ou socioculturelles mais restent cantonnées à l'échelle très locale. Il existe peu de liens entre associations poursuivant un même objet ou même thème au sein d'un territoire (hormis celles qui sont fédérées par une structure mère, ou qui ont un partenariat), à plus forte raison entre territoires.

Quelques associations ou structures jouent un rôle transversal et débordent largement de leur territoire ou pourraient le faire mais la tendance générale est plutôt chacun sur son territoire : chaque territoire ou commune développe son projet sans qu'il y ait de réelle articulation, hormis les projets issus de la coopération transfrontalière.

Les communes enfin jouent également un rôle en matière patrimoniale et socioculturelle : rénovation, maintien d'un patrimoine local (notamment religieux ou petit patrimoine tel que les fours), mais pour ce qui est du socioculturel elles s'appuient également sur les associations existants ou l'intercommunalité.

Il paraît donc important de donner des moyens pour mettre en œuvre les projets communs, ces moyens devant être financiers et structurels (par exemple une structure "interface" pour donner du lien aux actions et acteurs associatifs et intercommunaux).

Actions

Les actions développées sur le territoire ciblent la population locale ainsi que la population non permanente et les vacanciers. Pour la première, ce sont les animations culturelles classiques d'expression artistique, d'apprentissage, de formation, bibliothèque, de culture personnelle...

Pour les seconds, des animations spécifiques sont mises en place, pouvant bénéficier à la population locale mais pour qui la période de programmation n'est pas toujours adaptée.

Le patrimoine fait l'objet d'actions dans un but d'entretien et de rénovation plus que de valorisation.

Certains territoires de la zone d'étude sont plus avancés ou déterminés que d'autres en la matière (cf édition de topos et de guides.)

La tendance est à un retour sur le patrimoine, qui rassemble... mais cela coûte cher et il y a peu de moyens...

Le socioculturel de base est assuré et permet une vie locale de qualité. Un certain nombre d'actions consistent en de l'animation.

Les projets patrimoniaux développés sont caractéristiques des zones rurales, c'est à dire qu'ils valorisent un patrimoine historique : route du sel, route du marbre, Pays d'art et d'histoire.

Ces grands projets structurants ont un impact pour le tourisme.

Ceux développés par les associations ou les parcs naturels régionaux touchent particulièrement la population locale (ou ont cette vocation)

Une coopération économique, culturelle, religieuse existe, sans être très développée.

Les actions répondent à priori aux besoins de la population qui est assez nombreuse à s'impliquer sur le territoire même si une baisse de la motivation est constatée.

La population est cependant peu mobile ; elle se déplace essentiellement sur le territoire, excepté pour motif économique : là où il y a les services. Elle a beaucoup recours aux services administratifs locaux.

Les liens existants

L'action culturelle sur les territoires relève donc d'une multitude d'éléments et fait penser à une mosaïque, chaque action ayant sa place mais ne relevant pas d'un moteur collectif : chaque territoire ou commune développe son projet sans qu'il y ait réelle articulation alors qu'il pourrait y en avoir.

Des projets et actions d'envergure sont mis en œuvre, une coopération existe avec des objectifs communs développés chacun chez soi. Ils sont le fait de programmes incitant à la coopération territoriale (leader+), transfrontalière ou transnationale (Interreg) qui nécessitent une coopération intercommunale.

Les liens entre les territoires sont noués principalement par les programmes européens, les sentiers, les structures de coopérations économiques et sont le fait d'acteurs associatifs (affinités, SIVOM), L'Italie joue un rôle majeur dans cette coopération dans le sens où elle constitue un pivot, une courroie et fait communiquer les acteurs français de la zone d'étude entre eux, ce qui ne serait pas forcément le cas de manière spontanée.

La population est peu tournée vers l'Italie et de manière générale a peu de liens d'un bassin de vie à l'autre, même si les points d'intérêts sont semblables.

Perspectives de projets et de développement

Un patrimoine riche caractérise l'ensemble des communes de la zone d'étude : communauté d'histoire, spécificités...

Des actions socioculturelles développées sur l'ensemble du territoire par des associations par les compétences intercommunales... permettent d'imaginer des communautés de projets à condition qu'il y ait de la volonté
Le potentiel structurant est présent

L'intérêt de la population pour des actions telles que celles-ci est indéniable : concernant le patrimoine, c'est un aspect auquel elle est attachée et qu'il faut transmettre, comme l'ont fait les anciens ; elle y est également intéressée d'où l'intérêt de développer des actions dans ce sens là.

Quant à l'aspect socio-culturel, il est un élément essentiel de la vie locale. Des instances fédératrices prennent en charge les différents acteurs.

Tout territoire est constitué de limites administratives ; le premier obstacle est donc de dépasser ces limites qui forment des habitudes de travail, et des périmètres d'intervention.

Le deuxième obstacle consiste à prendre en compte les réalités économiques. Au niveau culturel, il y a tout un patrimoine commun qui conduit à une identité, et à des complémentarités. Celles-ci peuvent ne pas constituer un territoire logique pour ce qui est du développement économique. C'est pourquoi, il importe de raisonner par pôles et adhésion à un projet plutôt que par logique territoriale administrative.

Toute une série de projets demeure à impulser autour du patrimoine et de la vie socioculturelle. Le potentiel existe, tant pour le contenu que pour la structuration. Restent à rassembler la volonté, la structuration, les moyens. Les espaces peuvent en tirer des avantages certains.

Cette étude a été réalisée par :

René Siestrunck, sociologue
Marie Soubrane, Géographe

Crédit photos

René Siestrunck, Marion Douarche,

Base de données

Marion Douarche

Géoréférencement

Marion Douarche en collaboration avec Samuel Volet Parc Naturel Régional du Queyras